



NOTICE D'INFORMATION « DIGITAL SUMMIT 2024 »

1	OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES	2
2	DONNEES TRAITÉES	2
3	PERSONNES CONCERNÉES	3
4	DESTINATAIRES DES DONNEES	3
5	DURÉE DE CONSERVATION DES DONNEES	3
6	SECURITE.....	3
7	VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT	3

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La gestion de l'événement nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet la gestion de l'événement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de :

- Suivre les inscriptions et annulations des participants à l'événement ;
- Envoyer des informations sur l'événement aux participants (confirmation d'inscription ou d'annulation, remerciements, actes, supports de présentation, comptes-rendus, restitution d'un atelier) ;
- Réaliser des enquêtes de satisfaction ;
- Réaliser des statistiques ;
- Répondre aux demandes d'information des invités ou des participants ;

- Diffuser la publication de l'événement sur les réseaux sociaux* ;

1.2 BASE LEGALE

***Article n° 6.1.(a)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est réalisé sur la base de votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment.

Article n° 6.1.(e) du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement.

2 DONNEES TRAITEES

2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITEES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- Données d'identification ;
- Données de connexion ;
- Vie professionnelle.

2.2 SOURCE DES DONNEES

Les données sont recueillies soit directement auprès des personnes souhaitant participer à l'événement, soit indirectement auprès de leurs représentants légaux.

2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à la bonne gestion de l'événement.

En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, la Région ne sera pas en mesure de traiter la demande d'inscription à l'événement.

2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Les élus ;
- Les experts ;
- Les représentants d'institution ;
- Les participants ;
- Les usagers.

4 DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les partenaires autorisés de la Région ;
- Les services concernés de la Région ;

4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données relatives à l'inscription ou à la participation d'une personne concernée à cet événement ne sont pas conservées au-delà de 3 mois à compter de la date de l'événement.

Les données relatives aux demandes d'information des invités ou des participants sont conservés au maximum 6 mois à compter du dernier contact.

Les données nécessaires à la communication des actualités de la Région sur le thème de l'événement sont conservées jusqu'à opposition/désinscription de la personne concernée.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisées,
- L'habilitation et l'exploitation des données,
- La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel,
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité et la résilience constante des systèmes et des services de traitement.

7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Campus Région du numérique
78 route de Paris
69260 Charbonnières-les-Bains

Par courriel : accueil.campus@auvergnerhonealpes.fr

7.2 COORDONNEES DE LA DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter sa Déléguée à la Protection des Données (DPO). Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention du délégué à la protection des données
101 cours Charlemagne
CS 20033
69269 Lyon Cedex 02

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

Les coordonnées de la DPO sont réservées aux questions relatives à la protection des données. Pour toute information concernant l'événement, veuillez contacter la direction opérationnelle aux coordonnées figurant au paragraphe 7.1.

7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.